Gaston BARONNET

Technicien Diplômé E. N P.

1 of 16 Rue Alphonse FLEURY

36400 LA CHATRE Indre (02.54.06.04.90

ASSOCIATION pour le

DESENCLAVEMENT

Brenne-Boischaut-Bourbonnais

A.D.3.B

N Référence N°: T.G V

LA CHATREle: 25 Sept 2006

Madame la Présidente CND.P 31 place de la République 87000 LIMOGES

Madame,

comme suits a mon envoi du l'er Septembre
et a notre réponse du 20 coursuit, de vous prie
de trouver sous ce pli les coupures de prese
sous ma signature concernant le T.G.V.

- L'Echo du Berry du 1et Septembre 1988

- La Nouvelle République du 19/09/2006

aporter au dossier

Je ne suis pas favorable a lo ligne LGV Poitiers - Limoges, mans a l'amélioration de lo ligne Paris - Orféans - Chateaurour - Limoges - Toulouse - Barreloue, l'ancien Paris - Port-Bou que j'ai pris de nombreuses fois.

Avec uper respectueup sentimenti

3 s nou wet

Membre honoraire CCI de l'Indue Fondateur de l'AD3B

27 SEP. 2005 N°

VOUS LE DITES DANS LA NR

'GV Paris-Poitiers et Polt : le débat

qui alimentent le courrier recu à teauroux; des dossiers chauds 'éventualité d'une création de TGV entre Poitiers et Limoges, 'option Polt (train pendulaire) entre Paris et Limoges via Châla rédaction de La Nouvelle Réoublique.

Alain Pasquer pour le groupe

projets « présidentiel » comme la ui-ci au réseau européen, il est ainsi créée et qui s'offusquent des tout de même utile de rappeler que des Élus républicains de gauche bat public mené actuellement sur la question d'une ligne ferroviaire tant bien avancé à une époque, l'a été par le gouvernement actuel aujourd'hui de la situation confuse du conseil général. – « Dans le déà grande vitesse en mesure de désenclaver le département de puté Hugon en tête, qui s'étonnen Indre et surtout de connecter cele coup porté au projet Polt pour soutenu par ceux-là même, le dé

La vérité est que n'ayant pas réagi assez fortement lors de sations interminables sur le type d'aménagement qu'il faudrait si même se faire, nos responsable<mark>s</mark> un Polt condamné devait quand départementaux ont été doublés e<mark>t</mark> 'Indre avec eux par le projet « TGV abandon du Polt, se livrant en suite à de longs débats et tergiver sernadette».

Il est donc effectivement temp<mark>s</mark> claire : c'était et c'est toujours oui à cerne, notre position est très ın Polt, c'est non à une ligne LGV Poitiers-Limoges qui isolerait forde réagir. Pour ce qui nous con cément un peu plus l'Indre.

que la majorité présidentielle va combat, il apparaît tout de même Si cette question doit dépasser, en effet, le clivage gauche-droite, et si nous sommes prêts à mener l<mark>e</mark> avoir à faire un sérieux ménage en on propre sein ».

Châtre. - « Je viens de lire dans la imoges et Limousin, une bagarre M. Gaston Baronnet, de La NR du 13 septembre, TGV Poitiers-

igne Poitiers-Limoges qui vou-draitse substituer au projet initial

oas réagi assez vite. du 12 septembre, « A trois heures compte que la bagarre ne date pas de seize ans, mais de dix-huit ans et que dès 1988, j'ai fait paraître vieille de seize ans – et dans celle de Lille en TGV, c'est possible ». Je me permets de vous rendre

imousin exposait le dossier le 'Office des transports, des PTT et réunion avait lieu à Limoges le 23 juin 1988. Le conseil régional du qu'il venait de faire réaliser pour En effet, je représentais la CCI de des routes du Centre-Ouest. Cette dans la presse locale des articles, 'Indre à l'assemblée générale de « l'amélioration de la desserte ferrépondant par avance à votre article de la NR des 9 et 10 juin 1990

Je rapportais un exemplaire de pour qu'il puisse le remettre aux ce dossier au président de la CCI roviaire sur l'axe nord-sud ». sénateurs de l'Indre.

Le 1er septembre 1988, sous ma Office des transports de Limoges e compte rendu de la réunion de e 28 juin 1990, nouvel article TGV, ignature, Î'Écho du Berry publiait et des possibilités de liaison TGV

articles qui se terminaient: « Le Sud-Berry est-il décidé à se battre pour les obtenir? » sans cela le TGV évitera le Berry... c'est hélas ce qui tuelle, les élus politiques n'ayant risque d'arriver, vu l'enquête ac-

Le commerce et l'industrie de tobre 1990 publie tout un dossier 'Indre n° 421 de septembre-occoncernant ce TGV... futuriste ».

Centre, Limousin, Bourgogne,

Auvergne).

ponsables socio-économiques et Jean-Yves Hugon, député, a scrit au Premier ministre à propos tracé, que les élus de l'Indre comme la population ne peuvent accepter, écarte définitivement notre département et la région Centre de la très grande vitesse. De olus, il a été décidé sans concerta-<mark>ion</mark> ni avec les élus de l'Indre, ni associatifs, pourtant concernés au le la ligne Poitiers-Limoges. – «Ce avec les chefs d'entreprises et resremier chef.

Pour ma part, je défends l'idée IGV destinée à ancrer le centre de de la création d'une ligne nouvelle a France au réseau de la grande vi-

tesse ferroviaire. De façons plus ris, sur la ligne LGV actuelle Sud gions du centre de la France de fait, une large desserte des réprécises, cette ligne serait raccordée à environ 100 km au sud de Pa-Europe-Atlantique et cela à la haueur de Beauvilliers. Elle assurerait

Limoges à deux heures dans un rait pour avantage principal de premier temps, puis à une heure on et s'inscrirait dans une logique l'oulouse. La réalisation de cette mettre Orléans à trente minutes de Paris, Châteauroux à une heure et Cet itinéraire permettrait d'irriguer un bassin de population de quatre millions d'habitants envid'aménagement du territoire au regard de la ligne historique Parisnouvelle ligne à grande vitesse aurente dans un second.

des synergies offertes par le næud Par ailleurs, elle permettrait de de la Bourgogne et de l'Auvergne, ferroviaire de Vierzon, en direction de faciliter la connexion aux réprofiter mieux qu'actuellement

olus gros avions, aussi bien pour le samment exploitées de l'aéroport Marcel-Dassault de Châteauroux-Déols, équipé d'une piste de 3.500 m, capable de recevoir les seaux TGV transeuropéens et de maximiser les possibilités insuffiret que pour le trafic passagers.

gitimement en droit d'espérer, il importe que se tienne une réunion au plus haut niveau afin que ce porter à la région Limousin dossier soit envisagé dans toutes En l'état du projet Poitiers-Li-'assurance de l'essor qu'elle est lémoges et des conséquences néfastes pour notre territoire sans ap ses conséquences.

iique d'aménagement du territoire Le ressenti négatif des élus et de la population de l'Indre et de la réion du barreau Poitiers-Limoges est de plus en plus perceptible. Si cet ouvrage se réalise sans autre engagement de l'Etat vis-à-vis de notre territoire, il est à craindre gion Centre concernant la réalisaune incompréhension de la poliet un fort mécontentement poli-

et de la Région paraissant le Jeudi mmercial - Agricole

. M. BOURG

141, rue Nationale

ra rigoureusement rejetée

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont exigibles d'avance

conditions particulières et à prix réduits pour les annonces répétées plusieurs fois.

écrivent

utile

» du 15 juillet isième colonne : me d'imposition éfice « réel » a é à la catastrole reconnaît que ire et personne ». Curieusement que le chômage chômeurs, notre les jeunes quitune catastrophe vemier rang des pement.

de milliers d'au
ji-disant « réel »

i même numéro

peut lire : « ne

calculées ni de

qui créeraient

». C'est cela le

éfices fictifs qui

les agriculteurs

; industriels qui

vec leurs écono
et celui-ci n'est

; réel » : ce sont

néfices imaginai-

1, on applique le s chiffres bidons de l'entreprise lais l'idée de se des productions l d'avoir récolté, us un œuf avant ffres inutilisables réalité. Le reveravec le revenu les chiffres basés que et pour cela noyenne pour les ge, soit 1.000 F ans de carrière

Office des transports, des PTT et des routes du Centre-Ouest

Regroupant les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture de régions administratives voisines, les Offices sont, pour tous les problèmes de : routes et transports routiers, voie ferrée, et aviation, postes et télécommunications, les organismes représentant les usagers du commerce, de l'industrie et des services, de l'agriculture, de l'artisanat. Leur rôle est d'assurer la concertation, tant au niveau régional qu'interrégional.

Les commissions se sont réunies à La Rochelle pour les routes en novembre 1987, à Tours en février pour les Postes et Télécommunications à Montluçon en avril pour la SNCF et l'aviation civile. A l'occasion de l'Assemblée Générale à Limoges le 23 juin dernier, les différentes administrations apportèrent des réponses aux questions posées par les compagnies consulaires.

Les commissions et l'assemblée générale de 1987 à Vichy avaient été dominées par l'attente de solutions pour la N. 20. Cette année, le chargé de mission à la DATAR confirma la décision ministérielle du début d'année : route en voie express à 2 fois 2 voies, sans péage, aux caractéristiques autoroutières, avec la nomination d'un haut responsable pour ces deux prolongements d'autoroutes : N. 20 Vierzon - Brive et N. 9 Clermont-Ferrand - Méditerranée, avec une réalisation en 8 ans maximum et financement d'Etat. Pour l'avenir, construire 300 km d'autoroutes nouvelles par an.

Le Directeur Régional de France-Télécom indiqua que la France avec 44 lignes téléphoniques pour 100 habitants avait fait mieux que le Japon et les USA, mais le Directeur Régional Centre de la Poste se heurta à l'opposition de l'ensemble des participants au sujet de sa réponse concernant la distribution réduite du courrier du samedi matin et le fait qu'une lettre déposée le samedi à 14 h dans un bureau de poste rural ne soit traitée et oblitérée pour l'extérieur que le lundi à 18 h. Le solution « dateur horaire » fut pro-

posée, mais cela nécessite la modification d'un article du code de la Poste.

La concurrence rail, route, avion fut évoquée avec la surcharge des aéroports de Roissy et Orly. Châteauroux - Déols étant tout disposé à recevoir le surplus.

Cette année l'élément ferroviaire domina avec le projet de « réactivation » de la ligne Châteauroux - Tours en transport marchandises, particulièrement pour le transport des céréales vers le port de La Rochelle - Pallice, car il faut 5000 camions pour remplir un navire céréalier. La région Poitou-Charente finance l'électrification de la ligne SNCF Poitiers - La Rochelle pour l'accès au port de La Pallice.

Le gros morceau fut le projet de TGV Paris - Montparnasse - Orléans - Châteauroux - Limoges - Toulouse, avec 33 km de ligne commune avec le TGV Atlantique, 82 km de voie nouvelle pouvant être parcouru à 300 km/h le reste du parcours par amélioration progressive de la voie existante dont la vitesse pourrait être portée à 220 km/h. Châteauroux serait à 1 h 13 de Paris, 4 h 30 d'Amsterdam, de Londres, de Francfort...

« Oui c'est possible, oui ce n'est pas déraisonnable » termina le Vice-président de la région Limousin.

Puisse nos décideurs du département, de la région Centre s'associer au Limousin et au Midi-Pyrénées pour financer cet investissement pendant qu'il est encore temps, sans cela le TGV Paris - Limoges - Toulouse passera par Tours - Châtellerault - Limoges et le Berry sera encore une fois oublié, comme pour la route Centre Europe Atlantique.

La conclusion de ces journées : « Une entreprise de province pour se développer peut avoir besoin de bonnes liaisons postales, routières, ferrovières et aériennes avec le reste du monde ».

Le Sud-Berry est-il décidé à se battre pour les obtenir ?

Gaston BARONNET.